



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

développement

Question au Gouvernement n° 2759

Texte de la question

PROMOTION DE LA FILIERE FRUITS ET LEGUMES

M. le président. La parole est à M. Michel Diefenbacher, pour le groupe UMP.

M. Michel Diefenbacher. Ma question s'adresse au ministre du commerce et de l'artisanat. Elle intéresse quelque 62 millions de Français, puisqu'elle porte sur notre alimentation et notre santé.

Monsieur le ministre, les Américains parlent souvent du *french paradox*, mais il existe, en matière alimentaire, un autre paradoxe, moins favorable à la France et dont on parle moins souvent. Nos concitoyens sont de plus en plus attentifs à leur forme physique, de plus en plus conscients que leur alimentation a une conséquence directe sur leur santé. Pourtant, depuis quarante ans, alors que la population a augmenté de 20 %, la consommation de fruits et légumes frais - dont chacun connaît les bienfaits - a baissé dans notre pays de près de 20 %. Ce paradoxe est d'autant plus étonnant que la qualité de la production agricole n'a jamais atteint un tel niveau d'excellence.

Il est donc urgent d'inverser cette évolution et, pour cela, de convaincre les consommateurs de changer d'attitude. Vous avez, dans ce but, lancé hier, devant 200 écoliers et en présence des représentants de la filière des fruits et légumes, la semaine de la " fraîch'attitude ". L'enjeu de cette initiative, conduite en liaison avec M. Dominique Bussereau et M. Xavier Bertrand, est essentiel non seulement pour la santé publique, mais aussi pour l'agriculture et la distribution. Je rappelle que la filière des fruits et légumes, qui est une filière d'excellence, fait vivre 700 000 emplois directs et 120 000 entreprises.

Pouvez-vous nous dire, monsieur le ministre, en quoi consiste cette initiative et comment vous allez faire pour que, au-delà de cette semaine, votre campagne de promotion permette d'infléchir durablement et utilement le comportement des 62 millions de consommateurs que nous sommes ?

M. le président. La parole est à M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales.

M. Renaud Dutreil, *ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales*. Monsieur le député, vous avez participé avec de nombreux députés et sénateurs de tous bords au lancement de la semaine " fraîch'attitude ", qui est une semaine de promotion et de sensibilisation des Français aux vertus nutritionnelles des fruits et légumes. Il s'agit d'une opération lancée en étroite concertation avec l'ensemble de la filière depuis les producteurs jusqu'aux distributeurs détaillants. Elle revêt une importance économique très forte, puisque ce secteur très dynamique où s'illustre la qualité du travail agricole français représente 700 000 emplois, dont 450 000 emplois saisonniers, et près de 120 000 PME. L'initiative a donc été particulièrement soutenue par M. Dominique Bussereau.

Au-delà de l'aspect économique, cette opération concerne aussi la santé. Un grand nombre des maladies qui affectent les Français - je pense aux maladies cardio-vasculaires, responsables de 32 % des décès dans notre pays, mais aussi au cancer ou à l'obésité, qui affecte aujourd'hui 16 % des enfants de sept à dix ans - peuvent être combattues efficacement par une bonne alimentation, à laquelle contribuent les fruits et légumes.

C'est la raison pour laquelle, dans toutes écoles primaires, tous les collèges et lycées, toutes les entreprises et les administrations, mais aussi chez les commerçants, sera menée pendant toute la semaine une action de sensibilisation aux fruits et légumes. Cette action sera poursuivie par le deuxième programme national " Nutrition et Santé ", qui proposera des mesures très concrètes pour améliorer l'alimentation des Français.

Nous allons également - et c'est le rôle du ministre du commerce - essayer de trouver de nouveaux circuits de distribution, plus courts, permettant une meilleure rémunération des producteurs et un meilleur accès aux fruits et légumes partout en France. Un appel à projet a, dans cette optique, été lancé aujourd'hui sur le site de mon ministère. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Diefenbacher](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2759

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 mai 2006